



APPEL DE CONFÉRENCIERS ET DE CONFÉRENCIÈRES 2022-10-25

Le présent appel d'offres sollicite des candidatures pour la présentation de conférences de 30 à 60 minutes, ainsi que la participation à des panels et à des *Rapidoramas* (8 à 15 minutes) pour les deux prochains colloques organisés par Bâtiment durable Québec :

- **Colloque Le bâtiment durable pour l'économie circulaire**
Prévu le 2 février 2023

Environ 150 professionnels et acteurs des diverses sphères de la conception et de la réalisation du bâtiment durable y sont attendus (architectes, ingénieurs, urbanistes, gestionnaires de projets, gestionnaires immobiliers, donneurs d'ordre, manufacturiers etc.)

Échéance pour déposer une proposition : 25 novembre 2022

Thématique : **Le bâtiment durable pour l'économie circulaire**

Nos processus industriels et nos modes de vie actuels dilapident les ressources naturelles mondiales pour créer des objets qui finissent trop souvent dans des sites d'enfouissement, tout en rejetant des sous-produits industriels indésirables. Peut-on croire que ce système linéaire peut vraiment fonctionner à long terme ? L'économie circulaire (EC) offre un cadre pour la re-conception à l'échelle des systèmes, en plus d'ouvrir des débouchés à l'innovation et à la créativité pour la fondation d'une économie positive et réparatrice. Une économie circulaire cherche à restaurer le capital, qu'il soit financier, manufacturier, humain, social ou naturel. Le résultat est une meilleure fluidité des biens et des services. Source : World Green Building Council

Le bâtiment est l'un des secteurs économiques qui exerce le plus de pression sur l'environnement naturel. Il est donc primordial d'en assurer une transition diligente selon les principes de l'économie circulaire. Pourtant, malgré le travail d'organisations locales et internationales au cours des dernières années, les liens entre l'économie circulaire et l'industrie du bâtiment et de l'aménagement restent encore limités.

Le colloque *Le bâtiment durable pour l'économie circulaire* cherchera à construire des **ponts de connaissance et d'expérience** pour tisser de nouveaux liens et pour en renforcer d'autres. Il visera d'abord à **clarifier les principes, à établir les exigences existantes et à venir** et à concrétiser leurs applications à l'échelle du bâtiment. Il apportera ensuite **des solutions pour les acteurs du bâtiment et de l'aménagement**. Ces solutions s'organiseront autour des sept piliers et des trois domaines de l'EC afin d'offrir des outils pour chaque étape et d'assurer une optimisation globale (donc un flux circulaire). En particulier, le rôle des matériaux et de l'enveloppe dans les stratégies déployées devra être mis de l'avant dans les propositions (exemples: impact du choix des matériaux, matériaux dynamiques, etc.).

Échéance

Les propositions doivent être transmises par courriel au plus tard le 18 novembre 2022 à Paul-Antoine Troxler, Directeur, Éducation et recherche, Bâtiment durable Québec : pa.troxler@batimentdurable.ca

Informations Additionnelles

À moins d'avis contraire, le colloque aura lieu en mode présentiel.

Forme et Contenu

Le sujet traité devra apporter, par l'exemplarité des concepts, des projets ou la pertinence des outils. Dans le cas de présentation avec support visuel, BDQ transmettra un pro format standardisé sur PowerPoint.

Les vidéos ne sont pas admises, à moins d'approbation préalable.

La présentation finale devra être remise aux organisateurs au plus tard quatorze (14) jours avant la tenue du colloque.

Les présentateurs ne seront pas rémunérés.

Les présentations ne peuvent être une forme de réclame pour un produit ou un service.

Les présentations seront rendues disponibles sur la page web du colloque après l'événement.

Les présentations pourraient être filmées ou autrement enregistrées. Bâtiment durable Québec conservera un droit de diffusion.

Afin de soutenir la mission et vision de BDQ, le succès du colloque réside dans un travail cohérent et d'un contenu de qualité à réaliser en partenariat entre le conférencier et BDQ. BDQ s'engage à promouvoir chacun des conférenciers sélectionnés. Il sera demandé en retour aux conférenciers sélectionnés de contribuer à la promotion du colloque.

Devis demandé

La personne intéressée à être conférencier(ère) ou panéliste doit présenter un devis court et concis dans lequel elle apporte les informations suivantes:

- Le sous-thème de sa proposition;
- Un curriculum vitae mis à jour, incluant ses expériences professionnelles, ses expériences de conférencier, ainsi que ses coordonnées complètes;
- Un titre explicite de la présentation que nous ajouterons au programme;
- Une synthèse de la présentation en un paragraphe de 10 lignes maximum;
- Un sommaire sur la manière dont elle entend structurer sa présentation;

S'il y a lieu, nous faire part de limitations en termes de divulgation de l'information.

Les personnes retenues seront choisies en fonction de :

- La pertinence et la description du sujet par rapport à la thématique de la journée;
- L'expérience professionnelle spécifique au sujet de la conférence ;
- L'expérience de présentation (conférences et/ou enseignement).

Assistance fournie par BDQ

BDQ s'engage à soutenir les présentateurs choisis pour intégrer les présentations à l'ensemble du colloque et assurer le suivi du fil conducteur de l'événement. Les personnes retenues auront la marge de manœuvre nécessaire pour s'approprier et mettre en forme le contenu. Les présentations pourront être ajoutées au catalogue des formations de Bâtiment durable Québec et être offertes dans l'avenir, en recourant à nouveau aux services de la personne retenue, selon une entente à signer avec cette dernière.

Critères d'évaluations

Les propositions seront évaluées sur les bases de la pertinence du sujet (4.5 points), de l'expérience professionnelle des individus (3.5 points), ainsi que de leurs expériences et aptitudes oratoires et/ou pédagogiques (2 points).

Les présentations appliquées à des projets concrets seront favorisées, ainsi que les projets modèles de bâtiment durable ou de projets certifiés.

Pour toute question, contactez Paul-Antoine Troxler, Directeur, éducation et recherche, Bâtiment durable Québec : pa.troxler@batimentdurable.ca

Bâtiment durable Québec en quelques mots

Depuis 2004, Bâtiment durable Québec (anciennement Conseil du bâtiment durable du Canada – Québec) œuvre à la promotion du bâtiment durable à travers la province. BDQ compte près de 600 membres de tous les horizons de la communauté de pratique.

Notre mission : Promouvoir l’environnement bâti comme un instrument privilégié du développement durable pouvant à la fois servir :

De moteur économique ;

D’outil de densification, de verdissement, de protection de l’environnement ;

D’élément rassembleur et de soutien à la communauté.

Notre vision : Accroître la participation de l’industrie et soutenir les organismes en vue d’accélérer l’intégration des notions du bâtiment durable dans les pratiques des professionnels et du public.

Les colloques de BDQ cherchent à offrir aux professionnels, aux gestionnaires et aux représentants d’entreprises un contenu d’ici et d’ailleurs qui leur donne le savoir, les outils pratiques et l’inspiration pour soutenir le mouvement du bâtiment durable au Québec.